

Que fait cette gueule de djihadiste sur les documents du bailleur social "Domofrance" ?

écrit par Christine Tasin | 20 juillet 2023



DocMan

@domo_cyber_défenseur

Engagée dans la lutte contre la cyber criminalité, Domofrance renforce la sécurité de votre extranet locataire



DocMan

@domo_cyber_défenseur

Engagée dans la lutte contre
la cyber criminalité,
Domofrance renforce la
sécurité de votre extranet
locataire

C'est interpellant. Parce que l'on est en France. Parce que, jusqu'à preuve du contraire, c'est la France qui paye pour le logement social.

Je sens que mes amis de la LDH, de la Licra et compagnie frémissent, se disant "hé ! hé ! on va pouvoir la traîner une fois de plus au tribunal pour discrimination et autres joyusetés plevénistes" mais je suis aussi interpellée par cette illustration que si c'était une voilée à sa place. La loi de 1905, vous connaissez ?

D'aucuns me diront "bah ! c'est un homme de couleur barbu" et alors ?

Qu'il y ait nombre d'hommes de couleur dans les HLM de France et de Navarre, barbus pour certains c'est un fait, mais est-ce une raison pour qu'ils deviennent l'emblème du logement social français ?

Je trouve quant à moi que cette photo me fait penser à Abu

Bakr al-Baghdadi, le chef de l'État islamique...



Je ne dis pas que Domofrance emploie ou loge des djihadistes, bien évidemment ! Je m'interroge sur la pertinence d'illustrer par un barbu coloré la notion de "sécurité" alors même que partout dans le monde des djihadistes menacent la sécurité et la vie de millions de personnes.

Parce que, justement, il y a barbe et barbe et, si la barbe est à nouveau à l'honneur chez nous, elle est taillée, fine... et à mille lieues des buissons choisis pour le représentant de "domo cyber défense"... sauf à considérer que Domofrance ne loge que des barbuis (et des voilées ?) mais je ne peux le penser, ce serait une discrimination impensable. Alors je ne sais que penser, que dire...

Par ailleurs je suis quand même interpellée par la maison mère Domofrance qui ressemble plus à une pieuvre avec de multiples casquettes, des réseaux... Une organisation qui gère des logements sociaux, l'achat de logement anciens et neufs, le stationnement, des syndicats... cela veut dire que l'Etat a donné à de nombreuses infrastructures/organisations la gestion (qui rapporte, forcément) à des organismes privés.

Et on peut être sûr que les pertes c'est pour nous et les profits c'est pour eux. Exactement comme pour les associations comme Viltais payées la peau des fesses pour envahir nos campagnes de migrants...

<https://resistancerepublicaine.com/2015/11/25/144000-euros-par-mois-a-lassociation-viltais-les-migrants-ca-nous-coute-mais-ca-leur-rapporte/>

<https://resistancerepublicaine.com/2022/10/18/migrants-a-calla-c-tout-savoir-sur-lassociation-viltais-et-ses-250-salaries/>

Contactez-nous

[Domofrance](#) > [Besoin d'informations ?](#) > Contactez-nous

JE SUIS DÉJÀ LOCATAIRE DOMOFRANCE

Pour nous contacter, vous pouvez :

- Compléter le formulaire correspondant à votre besoin :
 - [Demande d'information logement](#)
 - [Demande d'information Yellome](#)
 - [Demande d'information - Immobilier d'entreprise](#)
 - [Demande d'information - Stationnements](#)
 - [Demande d'information - Achat d'un logement neuf avec exterrA](#)
 - [Demande d'information - Syndic de copropriété](#)
 - [Demande d'information - Achat d'un logement ancien avec Havitat](#)

<https://www.domofrance.fr/Besoin-d-informations/Contactez-nous>

Domofrance est une SA d'HLM.

Le logement est au cœur de la vie de chacun. Avoir accès à un logement de qualité et abordable est un droit pour tous. C'est

dans cet esprit que Domofrance agit depuis 60 ans en Nouvelle-Aquitaine.

*Filiale du [groupe Action Logement Immobilier](https://groupe.actionlogement.fr/action-logement-immobilier), Domofrance attache une attention particulière à la situation des salariés d'entreprises et participe à la mise en œuvre du **droit au logement pour tous**.*

*Domofrance s'engage à accueillir au sein de son parc **les personnes en situation de fragilité, tant sociale qu'économique**.*

Domofrance est une filiale du groupe Action-Logement-Immobilier dirigé par le Medef, des syndicats et des représentants du gouvernement... Ils sont nombreux à vivre sur la bête !

<https://groupe.actionlogement.fr/action-logement-immobilier>

En 1890, les Etats-Unis avaient inventé la loi anti-trust, je peux vous assurer que, en France comme aux Amériques, tout cela est et dépassé et oublié, à l'heure où les 10 % des habitants de notre planète les plus riches possèdent **83 % de la richesse mondiale. Par ailleurs, selon un rapport de l'Oxfam de 2014, 1 % de la population possède 50 % de cette richesse.**

Loi antitrust

Loi visant à limiter ou réduire la concentration économique. La première loi antitrust, la loi Sherman (du nom d'un sénateur américain) a été adoptée aux Etats-Unis à la fin du XIXe siècle. Elle avait pour but de limiter la puissance des grandes entreprises dont le poids était tel que beaucoup pensaient qu'elles menaçaient l'organisation démocratique de la société et que, en réduisant la concurrence, elles risquaient de nuire aux consommateurs et à la société dans son ensemble. En France, il n'existe pas de loi antitrust à proprement parler, mais seulement l'obligation de soumettre un

projet de fusion ou de prise de contrôle à autorisation administrative préalable dès lors que cette fusion est susceptible de conduire à une position dominante (plus de 30 % du marché national d'un produit déterminé). En outre, une [Autorité de la concurrence](#) est chargée de réprimer les éventuels accords occultes passés entre firmes pour réduire la concurrence entre elles (partages de marché, prix concertés, etc.). Une législation similaire existe au niveau de l'Union européenne.

Le terme trust (en anglais : confiance) désigne le fait que des actionnaires peuvent signer une sorte de contrat aux termes duquel ils confient à un organisme (le trustee) le soin de voter en leur place lors des assemblées générales de la société. Chargés de pouvoirs en blancs, les gestionnaires du trust peuvent donc tirer les ficelles de plusieurs sociétés, sans en être officiellement actionnaires majoritaires ou dominants. Le danger d'atteinte à la démocratie n'était pas imaginaire : à la fin du siècle dernier, aux Etats-Unis, les grands hommes d'affaires qu'étaient John Rockefeller (pétrole) ou Andrew Carnegie (dans l'acier) avaient réussi à monopoliser leur branche professionnelle en utilisant des moyens qui s'apparentaient quasiment au gangstérisme. La loi antitrust contraignit par exemple Rockefeller à scinder sa Standard Oil en six sociétés, et à vendre la majorité des actions détenues dans cinq d'entre elles.

<https://www.alternatives-economiques.fr/dictionnaire/definition/97435>

La France est le troisième pays qui compte le plus de millionnaires, après les États-Unis et le Japon³. Mais il fallait bien sûr obliger les gens à partir en retraite à 64 ans en attendant la prochaine étape à 67 puis 70.

85 riches possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres . [L'Actu](#), n° 4294, 8 février 2014, p. 8

La mondialisation c'est tout ça. Une progression dantesque des inégalités, tous les pouvoirs, politiques et économiques dans les mains d'une poignée de personnes, et ces mêmes personnes qui travaillent d'arrache-pied à faire disparaître nos pays, nos valeurs, notre histoire, notre culture... pour les remplacer par des barbus ressemblant à ceux de Daesh. Tout un symbole, non ?